

Assemblées générale et extraordinaire

Le comité des fêtes reprend vigueur

■ Jeudi dernier à la maison des associations avait lieu une assemblée générale et extraordinaire du comité des fêtes de la commune. Une douzaine de personnes se sont réunies avec la ferme attention de redynamiser l'association.

Michel Nowak, trésorier-adjoint, et Michel Phillis ont ouvert la séance en présentant les démissions de Thierry Berdeaux, président et Joëlle Delahaye, trésorière.

Ils retracèrent le bilan moral et financier de l'année écoulée en regrettant que le comité ait sommeillé par manque de volontaires, quatre manifestations seulement ont eu lieu : une soirée avec "Les Burns", un loto, le téléthon et le réveillon de fin d'année.

Un tour de table a été effectué pour savoir qui était volontaire pour une nouvelle aventure en sachant que le conseil municipal fait partie intégrante du comité des fêtes.

On passa ensuite au vote du conseil d'administration. Président : Michel Phillis ; vice-président : Etienne Laplume ; secrétaire : Lydie Caj ; secrétaire-adjoint : Francis Hullin ; trésorier : Michel Nowak ; trésorier-adjoint :



Le nouveau comité des fêtes.

joint : Céline Presseux. Satisfaction de l'assemblée en voyant l'arrivée de jeunes gens au sein du groupe et vous pouvez encore les rejoindre !

A la demande du président et du trésorier, des modifications et des ajouts aux statuts ont ensuite été votés et deux vérificateurs aux comptes ont été élus : Eric Dhaille et Francine Vivien.

Siège social à l'hôtel de ville

Un changement logique au règlement intérieur a ensuite été décidé : le siège social du comité des fêtes se si-

tuera désormais à l'hôtel de ville de la commune.

Après ces quelques modifications, une ébauche du calendrier des fêtes a été soumise à l'association.

C'est un loto qui ouvrira certainement les festivités le dimanche 28 mars à la salle polyvalente. Le dimanche 25 avril aura lieu un parcours du cœur (marche, course à pied, vélo). Pour la ducasse de printemps le week-end des 15 et 16 mai : repas dansant et concours de belote. Pour la fête de la musique le samedi 19 juin ou dimanche 20 juin : festival de rock.

nouveau comité des fêtes qui ne manque pas d'idées (bourses aux livres, forum des associations, pétanque, concert, pêche, solidarité...). Beaucoup de réunions attendent ces bénévoles qui sont décidés à faire bouger les choses, reste à savoir si la population verquinoise les escortera dans leur action.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 16 février à 15h dans cette même salle pour mettre en place le loto du 28 mars.

A l'occasion des fêtes du 14 juillet un barbecue sera organisé. En septembre il y aura la fête du sport et le 20 novembre à l'occasion du Beaujolais nouveau un repas campagnard est envisagé.

Une manifestation par mois... ou presque

Le 31 décembre, le traditionnel réveillon est maintenu.

Ces manifestations et ces dates seront peaufinées et confirmées au cours de l'année. Un événement festif presque chaque mois. Un challenge audacieux pour ce